

Ouyahia a tenu 114 rencontres sur la révision constitutionnelle
La Présidence promet une exploitation fidèle des propositions

Page 3

Ramadhan et drogue
La consommation de «zetla» explose

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3309 - Jeudi 10 juillet 2014 - Prix : 10 DA

Crise conflictuelle à Ghardaïa
Les Mozabites déplorent les promesses non tenues

Page 4

Contrôle et répression des fraudes durant le ramadhan

Quand l'impunité encourage la tricherie

Page 2



Deux crises qui quasiment n'en font plus qu'une

Par Mohamed Habili

Force est de le constater : les deux régimes syrien et irakien ont bel et bien partie liée. Ils survivront ensemble à la situation qui leur est faite actuellement, sans précédent dans l'histoire de la région, et peut-être dans l'histoire tout court, ou bien, à l'inverse, ils périront ensemble. Cette façon de voir pouvait être contestée avec une certaine vraisemblance il y a seulement quelques semaines, en particulier quand nulle partie du territoire irakien n'était encore passée sous le contrôle des groupes jihadistes se reconnaissant dans l'organisation rebaptisée récemment l'Etat islamique, dès lors qu'elle a proclamé le califat dans Mossoul et ses dépendances, et qui depuis le début menace d'invasion Bagdad, son but déclaré étant du reste de s'emparer de tout l'Irak. Il n'est plus possible aujourd'hui de soutenir que les deux pays traversent en fait deux crises de natures différentes, mais qui ont fini, par leurs échanges incessants à travers les frontières géographiques communes, par déteindre profondément l'une sur l'autre, comme deux vêtements de coloris différents ayant baigné dans la même bassine. Ou comme deux vases communicants qui au bout d'un certain temps d'échange sont remplis à la même hauteur du même mélange de liquides qui au départ n'avaient rien de commun.

Suite en page 3

Des dizaines d'innocents tués sous les bombardements

Acharnement israélien sur Ghaza

Les tensions sont plus vives depuis le meurtre du jeune Hocine Abou Hadhir, brûlé vif. Et toute tentative de dialogue semble désormais vouée à l'échec. La communauté internationale a poursuivi hier ses appels à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine, en condamnant dans les termes les plus forts la mort d'innocents dans une série de bombardements aériens contre la bande de Ghaza.

Lire page 2



Ph > D. R.

Un nouveau décret pour la qualification des entreprises du BTPH

Pour le patronat, un moyen de «renouveler l'outil national de production»

Page 5

Salle El Mougat

Beihdja Rahal présente sa «Nouba Mdjenba»

Page 13

Des dizaines d'innocents tués sous les bombardements

Acharnement israélien sur Ghaza

■ Les tensions sont plus vives depuis le meurtre du jeune Hocine Abou Hadhir, brûlé vif. Et toute tentative de dialogue semble désormais vouée à l'échec. La communauté internationale a poursuivi hier ses appels à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine, en condamnant dans les termes les plus forts la mort d'innocents dans une série de bombardements aériens contre la bande de Ghaza.

Par Ahcene Hadjam

Plus de quarante Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 200 autres ont été blessés depuis le début des agressions israéliennes contre la bande de Ghaza dimanche, une escalade qui fait craindre un conflit généralisé, l'occupant israélien affirmant être prêt à lancer une attaque terrestre. Tôt mercredi, un Palestinien a été tué et un autre grièvement blessé dans un nouveau raid israélien sur le nord de Ghaza. Les deux hommes circulaient sur une mobylette à Beit Lahiya, lorsqu'ils ont été visés par un drone israélien. Plus tôt, six Palestiniens ont été tués dans un raid similaire au nord de Ghaza. Dans la matinée, l'aviation israélienne a visé des champs agricoles non loin de la faculté des sciences et technologie de la ville de Khan Younes ainsi que des lopins de terres au sud du village d'El Masder (centre), mais sans faire de victimes. L'aviation israélienne a également mené des raids à l'ouest de Rafah et détruit la maison d'un dirigeant des brigades Azzedine El Qassam, Raéd El Atar dans la même région de Rafah.

Des dizaines de raids aériens

Durant la nuit de mardi à mercredi, l'aviation israélienne a mené 160 raids aériens contre Ghaza, portant à 430 le nombre de raids depuis le début de son opération «*bordure de protection*», selon les médias. Mardi, quinze Palestiniens ont été tués. La frappe la plus meurtrière a touché une maison à Khan Younés, dans le sud de

l'enclave palestinienne, faisant sept morts, dont deux adolescents, et 25 blessés. Pour tenter de dissuader l'aviation de viser la maison, des proches et des voisins se sont alors rassemblés dans le bâtiment, mais peu après, un avion F-16 a tiré un missile qui l'a démolie. Le mouvement de résistance Hamas a dénoncé un «*crime de guerre horrible*» et assuré que «*tous les Israéliens*» étaient désormais «*des cibles légitimes*», selon un communiqué de son porte-parole Sami Abou Zouhri. Cette nouvelle spirale de violences, la plus grave depuis décembre 2009, intervient après la disparition, le 12 juin, de trois étudiants israéliens en Cisjordanie occupée, retrouvés morts quelques jours plus tard. Cet incident a été suivi de l'assassinat d'un jeune Palestinien, brûlé vif la semaine dernière. Le jeune Mohamed Hocine Abou Hadhir, 16 ans, a été enlevé mercredi par des colons israéliens alors qu'il faisait du stop dans le quartier de Chouafat, à El-Qods occupée. Son corps portant des marques de violences, a été découvert plusieurs heures après, dans la partie ouest de la ville sainte d'El Qods occupée.

Israël se prépare à une opération terrestre

Alors que ses raids aériens continuent de faire des victimes au sein de la population palestinienne, Israël a affirmé être prêt à lancer une opération terrestre. La veille, les autorités de l'occupation israéliennes ont annoncé la mobilisation de 40 000 réservistes. Le lancement d'une opération terrestre fait craindre un conflit généralisé et nul ne peut



Ph/D. R.

prédire les conséquences. Les réactions internationales réclamant l'arrêt des agressions israéliennes se font entendre. Le

secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à mettre fin à cette «*escalade dangereuse*» et la Ligue arabe a enjoint le

Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression israélienne. A. H.

Réactions

La communauté internationale inquiète

La communauté internationale condamne cette agression «*barbare*» et s'inquiète sur la situation catastrophique ces derniers jours. L'Iran a appelé «*les Etats islamiques et arabes ainsi que les organisations des droits de l'Homme à une réaction urgente en vue de stopper l'agression*». La Turquie a demandé à Israël d'«*arrêter immédiatement ses attaques*» et à la communauté internationale et plus particulièrement aux Nations unies de réagir et de mettre en garde l'Etat hébreu afin qu'il abandonne sa politique de «*punition collective*» visant les Palestiniens. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'était pour sa part déclaré «*extrêmement inquiet de l'escalade dangereuse*» de la situation à Ghaza, affirmant qu'«*il est essentiel de rétablir le calme*». De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Ghaza, tout en poursuivant ses concertations avec le président palestinien, Mahmoud Abbas et les ministres arabes des Affaires étrangères. Devant l'ampleur des pertes en vies humaines et des destructions causées par l'offensive israélienne dans la bande de Ghaza, l'Algérie a, par le biais d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères mardi, considéré que «*ces attaques féroces n'auraient jamais atteint une telle ampleur d'intimidation des Palestiniens et de restriction des libertés sans le silence coupable de la communauté internationale qui encourage l'occupation à poursuivre sa politique arbitraire, expansionniste et criminelle*». A. H.

Contrôle et répression des fraudes durant le ramadhan

Quand l'impunité encourage la tricherie

Les brigades de contrôle et de répression des fraudes agissent durant le seul mois de ramadhan pour s'éclipser le reste de l'année. Les services de contrôle ont montré leurs limites dans la lutte contre la fraude, particulièrement durant le ramadhan où prolifèrent toutes sortes de commerces. Ce n'est un secret pour personne. Le mois de ramadhan est synonyme de flambée des prix et de pénurie. Une occasion propice pour certains commerçants sans scrupules qui redoublent d'ingéniosité pour tromper le consommateur. Cela se passe au vu et au su des autorités.

Ces jours-ci, la pénurie de lait secoue tout le pays, malgré les assurances des ministres du Commerce et de l'Agriculture sur la disponibilité de ce produit si vital qui se fait très rare pour ne pas dire introuvable dans certaines régions du pays. Le

ramadhan est aussi l'occasion pour certains commerçants véreux de s'enrichir au détriment des consommateurs qui, parfois, payent cher de leur poche mais aussi de leur santé. Ces commerçants pour qui le sobriquet «*opportunistes saisonniers*» s'applique, se livrent à des pratiques frauduleuses peu scrupuleuses, favorisées par le manque de contrôle et surtout de sanctions que devront infliger les services concernés.

S'il est vrai que les brigades de contrôle et de répression des fraudes agissent durant le seul mois de ramadhan pour s'éclipser le reste de l'année, il n'en demeure pas moins que les pratiques frauduleuses existent toujours au vu et au su de tout le monde. Comme si la fraude et la lutte contre cette pratique ne se font que pendant le ramadhan.

Une virée dans les marchés de la capitale renseigne sur l'am-

pleur de la tricherie, le défaut d'étiquetage et surtout le manque d'hygiène sans que les autorités s'en soucient. Au marché Clausel, «*Cherbet*», (citronnade) est étalée au grand jour. Pourtant, cette boisson dangereuse qui ne répond à aucune norme d'hygiène, est proposée par des marchands arnaqueurs «*impunis*» dans des sachets en plastique. Si la flambée des prix des produits de large consommation durant le ramadhan est une vérité, voire même une tradition à laquelle s'adonnent les commerçants et s'habituent les consommateurs, l'absence ou la démission des services de contrôle et de répressions de fraudes fait défaut. Exceptées quelques interventions de «*dissuasion*» qui frôlent l'ostentation. Le laxisme des agents et brigades chargés du contrôle des prix, mobilisés de manière patente durant le ramadhan, encourage

avant tout les commerçants qui n'ont pour souci que de se remplir les poches en foulant au pied la réglementation en vigueur. Aussi, la goinfrerie et le comportement déraisonné des consommateurs encouragent ces commerçants véreux qui, impunité aidant, instaurent leur diktat. Evidemment, certains commerçants, obnubilés par l'appât du gain, feront coûter cher la chorba, surtout aux ménages à faible revenu. Evidemment, les commerçants qui ont souvent pignon sur rue durant ce mois, font fi de toute réglementation ou autre instruction émanant des autorités. Pour preuve, bon nombre de commerçants (restaurants, cafétérias, habillement) ferment durant tout le mois, sans pour autant se conformer au cahier des charges. Rien que pour cette première décennie, les services de contrôle du ministère du Commerce ont saisi des mar-

chandises d'une valeur de 15 millions de DA ne répondant pas aux normes de qualité. Ainsi, selon la même source, plus de 100 tonnes de produits divers, non conformes ou impropres à la consommation, d'une valeur marchande de 6 millions de DA ont été ainsi saisis, alors que 8,83 millions de DA du total saisi porte sur des infractions commerciales. Durant cette période, les services du contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère ont effectué quelque 29 500 interventions ayant permis la constatation de 6 600 infractions et l'établissement de 6 300 procès-verbaux.

En matière de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, les agents de contrôle relevant des 48 wilayas du pays ont relevé 2 700 infractions, établi 2 600 PV et fermé 157 commerces.

Yazid Madi

Ouyahia a tenu 114 rencontres sur la révision constitutionnelle

La Présidence promet une exploitation fidèle des propositions

■ La Présidence promet une «exploitation fidèle» des propositions faites par les différents participants aux consultations sur la révision de la loi fondamentale de la République, clôturée mardi. Ouyahia et son staff auront jusqu'à la fin août pour synthétiser les différentes contributions, donc le document final sera soumis au Président de la République probablement en septembre prochain, qui décidera des étapes à venir du processus.

Par Nacera Chennafi

Au lendemain de la clôture des consultations sur la révision de la Constitution entamées le 1^{er} juin et clôturées le 8 juillet, la Présidence promet à travers un communiqué rendu public hier d'exploiter «fidèlement» les différentes contributions soumises par les partenaires qui ont participé à ces consultations. Ainsi, la Présidence répond à ceux qui affirment que les propositions faites dans le cadre du travail effectué par la commission présidée par Bensalah en 2011 «n'ont pas été prises en considération» par rapport au texte de la commission Kerdoun portant propositions d'amendement de la Constitution remis aux invités d'Ouyahia.

Dans un communiqué rendu public hier par la présidence de la République, il est indiqué : «Les contributions ainsi reçues par le Cabinet de la présidence de la République, feront l'objet d'une synthèse et d'une exploitation fidèle qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août».

La même source ajoute qu'une fois la synthèse des différentes propositions faites dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, le dossier sera soumis au président de la République qui «décidera des étapes à venir du processus de révision de la Constitution». En l'absence d'une grande partie de l'opposition à ces consultations, clôturées mardi dernier, la Présidence défend «l'aspect consensuel» en se basant sur la représentativité des invités qui ont participé aux consultations sur la révision de



la loi fondamentale de la République. A ce propos, le communiqué de la Présidence précise qu'au total «114 rencontres ont été organisées avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites reçues dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle». Dans ce cadre, la Présidence affirme que «les 114 rencontres menées par le ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, avec des personnalités nationales, des partis politiques, des associations et organisations, ainsi que des compétences universitaires représentent un large spectre de la société et reflètent la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'aboutir à un consensus le plus large possible

sur le projet de révision constitutionnelle». Pour illustrer la possibilité de parler d'un consensus autour de la révision de la Constitution, la Présidence indique qu'entre le 1^{er} juin et le 8 juillet, Ouyahia a reçu 50 partis politiques et deux groupes parlementaires indépendants, représentant d'une part, «80 % des membres du Parlement, et d'autre part, 90 % des élus aux Assemblées populaires communales et de wilayas».

Au titre des personnalités nationales, il est souligné que le ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la Présidence s'est entretenu, entre autres, avec 8 responsables et personnalités de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, 4 anciens chefs du gouvernement et membres du Haut-comité d'Etat ainsi que 15 juristes ayant exercé des responsabilités

dans les domaines de la magistrature, du barreau ou du Conseil constitutionnel. Il a été indiqué aussi que Ouyahia a rencontré, 4 anciens ministres, 2 responsables d'institutions consultatives, 2 anciens présidents du Conseil constitutionnel et un ancien président de l'Assemblée populaire nationale. Outre les 16 professeurs d'universités dont 11 spécialistes en droit constitutionnel et en droit public, 37 associations et organisations ont été reçues par Ouyahia. Cependant, dans le communiqué de la Présidence, la question de l'adoption du projet de loi portant révision de la Constitution par voie parlementaire ou par voie référendaire n'est pas évoquée, sachant que le FLN majoritaire au Parlement annonce que le texte passera par voie parlementaire. **N. C.**

Habitat

Les obligations du promoteur immobilier recadrées

Les conditions et les modalités de fonctionnement du fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière, ainsi que les conditions de paiement par les promoteurs immobiliers des cotisations prévues par ce fonds ont été redéfinies par trois décrets exécutifs publiés au *Journal officiel* n° 37. Le premier décret des trois, signé le 5 juin dernier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a pour but de modifier et compléter celui de novembre 1997 et définit désormais les objectifs du fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière. Le texte précise que le fonds a pour objet de «mettre en place et de gérer les garanties à la souscription desquelles sont tenus les promoteurs immobiliers, notamment celles relatives au remboursement des paiements effectués par les acquéreurs sous forme d'avances à la commande, au titre des contrats de vente sur plan». Il a pour but de «gérer l'achèvement des travaux, la couverture la plus large de leurs engagements profes-

sionnels et techniques» et de «se subroger aux acquéreurs, en cas de retrait de l'agrément du promoteur immobilier et de poursuivre l'achèvement des constructions, par l'engagement d'un autre promoteur, aux frais et en lieu et place du promoteur déchu, dans la limite des fonds versés». Le fonds devra aussi créer toute filiale et prendre toutes participations, en relation avec son champ d'activité, souligne le décret. Dans le second texte, sont fixées les modalités de subrogation du fonds aux acquéreurs de biens immobiliers couverts par une garantie de promotion immobilière. Ainsi, il est défini «la substitution de droit du fonds au promoteur déchu pour la poursuite des travaux, aux acquéreurs dans le bénéfice d'un privilège de premier rang en cas de faillite ou liquidation dans la limite des créances desdits acquéreurs». De plus, il est précisé que «la subrogation entraîne l'obligation pour le fonds de faire achever l'immeuble ayant fait l'objet de contrats de vente sur plan passés entre les acquéreurs et

le promoteur». «Cette obligation est valable uniquement pour les immeubles couverts par une garantie d'achèvement, alors que pour ceux inachevés elle se limitera au remboursement des acquéreurs des avances à la commande versées au titre d'un contrat de vente sur plan entraînant leur désistement au profit du fonds». Le dernier décret, quant à lui, fixe les conditions de paiement par les promoteurs des cotisations et autres versements obligatoires prévus par le règlement intérieur du fonds. Il est stipulé que «le défaut d'affiliation du promoteur dans un délai maximum de 6 mois suivant l'obtention de son agrément entraîne la suspension provisoire de ce document qui deviendra définitive en cas de non régulation dans les trois mois qui suivent». Par ailleurs, «le non acquittement des cotisations annuelles après deux mises en demeure expose le promoteur à une suspension provisoire de son agrément qui deviendra définitive après 3 mois».

Selma H.

LA QUESTION DU JOUR

Deux crises qui quasiment n'en font plus qu'une

suite de la page Une

Pour autant, on ne peut nier que les deux crises aient commencé par être indépendantes l'une de l'autre. En effet, quand l'Irak avait été envahi par l'armée américaine, en 2003, le moment auquel remontent incontestablement ses problèmes actuels, il n'y avait pas l'ombre d'une crise en Syrie. Et quand par la suite la Syrie a été atteinte par la vague des révolutions arabes, il n'était pas évident que les convulsions dont elle fut prise allaient passer la frontière avec l'Irak, et y produire une sorte d'effet de résonance. A ce moment, si la Syrie devait contaminer l'Irak, ce n'était pas en lui inoculant un mal créé en son sein, mais en se contentant de lui transmettre par contact physique l'épidémie venue d'ailleurs, de Tunisie très précisément, appelée le printemps arabe. On sait que cette contamination précisément n'a pas eu lieu, l'Irak n'ayant pas connu de «printemps». Quoi qu'il en soit des causes déclenchantes, qui pouvaient avoir allègrement traversé les frontières, et même s'être ramenées à l'unité, le fait est que chacune des crises engendrées par elles a tellement évolué depuis, sous l'effet cette fois-ci des seules causes propres, qu'elles n'ont presque plus rien de commun aujourd'hui. L'exception notable des deux crises ici en cause, qui elles en revanche ont convergé l'une vers l'autre, au point de sembler n'en faire qu'une aujourd'hui. Il aura fallu tout de même pour que cette sorte d'identification s'accomplisse que s'en mêle le groupe jihadiste qui à l'origine s'est appelé *Daash*, et qui depuis quelques jours a écourté son nom, devenu de ce fait Etat islamique, daoula islamia. Un peu comme si son premier nom était une équation, et qu'il en est venu à la simplifier en éliminant dans ses deux membres un même facteur, nommé Irak dans l'un, et Syrie, ou plutôt Levant, dans l'autre. Tant qu'il n'avait pas proclamé le califat, ce groupe terroriste voyait une différence entre ces deux pays. Qui est tombée à ses yeux une fois la proclamation faite. On peut appréhender l'assimilation l'une à l'autre des deux crises irakienne et syrienne par un autre biais, autrement plus significatif en vérité. Si en effet les deux régimes ont partie liée, alors l'un ne peut tomber que si l'autre l'a précédé dans la chute. Qui veut faire tomber Nouri Al Maliki doit commencer par faire tomber Bachar Al Assad, et réciproquement. D'où la grande difficulté de faire tomber l'un ou l'autre. Car dans le monde d'aujourd'hui on ne peut renverser ce que l'on a commencé par isoler. Complètement. Comme le fut Kaddafi. **M. H.**

Prévention routière La politique nationale doit être basée «sur la prise de conscience»

LA POLITIQUE nationale de prévention routière ne doit pas se limiter à des sanctions mais doit être basée sur la prise de conscience des citoyens en y impliquant des spécialistes en sociologie et psychologie pour arriver à réduire le nombre d'accidents de la route, ont estimé hier à Alger des associations activant dans le domaine. S'exprimant lors du forum du quotidien «El-Moudjahid», les présidents des associations «El-Baraka» de soutien aux personnes handicapées et «Tariq Essalama», respectivement, Flora Boubergout et Mohamed Lazouni, ont relevé que «les sanctions n'ont pas réglé le fond du problème des accidents de la route» car il s'agit d'«un phénomène à traiter sur plusieurs niveaux et qui concerne toutes les composantes de la société». Selon les représentants des deux associations, les autorités locales, les institutions de l'Etat, le mouvement associatif et l'ensemble de la société civile, «doivent s'impliquer dans la prévention routière en coordonnant leurs efforts afin de concrétiser leurs plans d'action et aboutir à des résultats tangibles en terme de réduction du nombre des accidents de la route, et par conséquent, le nombre des morts et des blessés». Pour M^{me} Boubergout, «il n'est plus possible de supporter l'hécatombe des routes causée par l'inconscience de certains conducteurs, notamment, de la jeune génération». Elle a, à cet égard, proposé l'introduction de l'éducation routière dans le cursus scolaire car «l'élève d'aujourd'hui est le conducteur de demain». L'oratrice a également appelé les autorités locales à accorder plus d'égard aux représentants de la société civile, particulièrement lorsque ces derniers ont des programmes et des plans d'action à réaliser et ce, pour atteindre leurs objectifs sans contrainte ni obstacle. Déplorant le fait que les accidents de la route causent non seulement la mort, mais également le handicap, M^{me} Boubergout a brossé un tableau noir sur la prise en charge des personnes en situation de handicap dont la vie a basculé vers un autre sens, suite à un accident routier et se retrouvent dans une situation de personnes assistées. Pour M. Lazouni, la formation des moniteurs et celle des conducteurs professionnels (chauffeurs routiers, chauffeurs des transports publics et privés) doit se faire dans des centres spécialisés et pas uniquement au niveau des auto-écoles, pour inculquer aux futurs conducteurs que «la conduite ne se résume pas à manipuler un véhicule mais exige l'éveil, la vigilance et un civisme», a-t-il expliqué. **H. Y.**

Ph/D. R.



Par Meriem Benchaouia

Contrairement aux idées reçues, durant le mois de ramadhan «certains interdits» ne sont pas bannis des habitudes chez une certaine catégorie de citoyens, notamment les jeunes. La consommation de drogue et de cannabis explose durant le mois sacré. La dépendance à l'alcool est l'un des premiers arguments avancés par ceux qui s'adonnent au «roulage de joint». Ainsi, pour compenser l'effet de l'alcool, remarquable par l'odeur, «je consomme de la zetla. Un joint par jour, le soir avec les amis, produit un effet d'étourdissement

mais cela ne compense pas réellement l'alcool puisqu'ils ne produit pas le même effet», explique un adepte de la bonne bouteille qui bascule vers les joints durant le mois sacré. Sur les motifs de ce choix, il explique que pour lui un joint revêt un aspect plus halal qu'un verre d'alcool. Histoire de se donner bonne conscience. En effet, ceux qui fument du haschich durant toute l'année ont plus tendance à en augmenter la consommation durant le ramadhan. Comme en témoigne un accro à la consommation de haschich. «Je fume des joints durant toute l'année, mais pendant le ramadhan, ma consommation double. Je ne me contente pas d'un joint, il m'en faut deux ou trois par soirée». «L'alcool durant le ramadhan ? Jamais, c'est péché. Par contre, la zetla, selon ce que j'ai entendu dire est, sous certaines conditions, tolérée par la religion... C'est tout le monde qui le sait. Tu peux t'adonner à la consommation de cannabis après la rupture du jeûne sans rien craindre de Dieu !», nous confie un jeune toxicomane occasionnel qui a accepté d'apporter son témoignage sous l'anonymat. A l'instar des marchés de produits alimentaires, la règle de l'offre et de la demande

régit le marché des stupéfiants, qui souvent connaît également des perturbations en matière d'approvisionnement durant le mois de ramadhan, conduisant ainsi à la pénurie et donc automatiquement à la flambée des prix. La zetla peut afficher des prix sensiblement élevés. «Le kif est beaucoup plus cher durant ce mois, mais cela est légitime», affirme un autre jeune, totalement dépendant de la drogue. Il en arrive à tout justifier. «Nous comprenons très bien pourquoi on nous exige de payer plus cher, c'est la taxe du risque que nous devons aux dealers qui veillent à nous procurer cette marchandise malgré le danger auquel s'expose une grande partie de nos distributeurs en raison de l'accroissement de l'activité des différents services de sécurité durant cette période», essaie d'expliquer notre interlocuteur. Aujourd'hui entre jeunes, fumer un joint est devenu quelque chose de banal et cette banalisation amène beaucoup d'adolescents à le considérer comme un bien de consommation au même titre que le tabac. Les récentes importantes saisies de cannabis que les différents services chargés de la lutte anti-stupéfiants ont enregistrées à travers le territoire national, renseignent on ne peut mieux sur l'ampleur de ce trafic. Ce phénomène a pris une dimension inquiétante ces dernières années, vu l'importance des quantités de drogue saisies par les forces de sécurité, qui ont atteint les 200 tonnes durant l'année 2013, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). **M. B.**

Crise conflictuelle à Ghardaïa

Les Mozabites déplorent les promesses non tenues

Après plusieurs mois de violences et d'échauffourées qui ont fait 9 morts, les Mozabites font état d'une situation sécuritaire préoccupante persistante et déplorent amèrement que les promesses du gouvernement de rétablir la sécurité ne soient pas concrétisées sur le terrain. La mort barbare d'un jeune de 19 ans au premier jour du ramadhan a replongé la région dans les craintes d'une insécurité qui sévit encore malgré un dispositif sécuritaire important déployé sur les lieux. Ghardaïa ne voit donc pas le bout du tunnel et espère que ses drames soient pris avec plus de sérieux et de responsabilité de la part, notamment, des autorités publiques. Après plusieurs rassemblements observés la semaine dernière à Ghardaïa, Alger, Oran et une marche qui a vu la participation de 2 000 personnes au niveau de la vallée de M'zab, la société civile mozabite poursuit sa démarche de protestation et sollicite l'intervention du président de la République pour mettre fin à la situation sécuritaire inquiétante dans la région. Dans leur communiqué, les représentants de la société civile soulignent que «la situation s'est davantage dégradée et les assassinats se poursuivent». Une situation qui remet en question l'engagement du gouvernement à prendre des mesures strictes et



Ph/D. R.

draconiennes pour rétablir la sécurité. Sur le terrain, rien de positif à signaler et les promesses tenues par les responsables sont sans lendemain, explique le communiqué, et d'ajouter que ce sont les bandits criminels qui font la loi désormais et qui sèment la psychose et la terreur dans la région. «Nous vous interpellons en raison de l'aggravation de la

situation sécuritaire, particulièrement dans les communes de Bounoura, Ghardaïa, Berriane et Guerrara, et les assassinats en série commis par des bandes criminelles», indiquent-ils, tout en réclamant une intervention rapide pour mettre fin à une vie infernale qui agace les Mozabites depuis le mois de décembre dernier. La même source souligne la gravité des faits et la dangerosité de la situation avec la recrudescence d'actes terroristes dans la vallée du M'zab. «Les auteurs de ces actes criminels visent la stabilité de toute la région en véhiculant le racisme, et ce, dans le but de porter atteinte à la cohésion et l'unité de la société algérienne», expliquent les porte-parole des Mozabites tout en exprimant leur inquiétude pour l'avenir de la région. Outre les anciens crimes et les actes de vandalisme et de pillage qui ont fait beaucoup de victimes, les auteurs de la lettre citent l'assassinat «sauvage» d'un jeune de 19 ans, commis au premier jour du ramadhan. Il y a aussi tentatives de ternir l'image «civilisée» de la société mozabite à travers la falsification de l'Histoire, la déformation de la réalité et la multiplication de mensonges, soulignent les auteurs. **Yasmine Ayadi**

Un nouveau décret pour la qualification des entreprises du BTPH

Pour le patronat, un moyen de «renouveler l'outil national de production»

■ C'est en effet une bonne chose que la promulgation prochaine de ce décret portant modification des critères de qualification et de classification professionnelles des entreprises habilitées à réaliser des programmes publics du BTPH, et même dans de nouveaux secteurs que le nouveau a introduit, en l'occurrence l'environnement et le transport ferroviaire. C'est ce qu'a estimé hier Abdelmadjid Denouni, président de l'Union générale des entrepreneurs algériens, joint par téléphone sur ce sujet.

Par Lynda Naili Bourebrab

De ce fait, qualifiant le décret actuel régissant les critères de qualification et de classification professionnelles des entreprises du BTPH et qui date de 1991 d'«obsolète» et de «dépassé», il fera savoir qu'«il fallait revoir et rafraîchir ledit texte afin d'éviter à ce qu'il y ait des entreprises qui soient pénalisées par les avis d'appel d'offres». Et de poursuivre que la nouvelle loi en attente de promulgation reprend pour une bonne partie les propositions faites par son organisation, en ce sens où «elle facilite l'accès à la commande publique aux entreprises de petite taille». Aussi rappellera-t-il à ce sujet, que le texte de 1991 requérait un certain nombre d'exigences pour délivrer un certificat de qualification à une nouvelle entreprise en démarrage dont le matériel, l'expérience... «Comment exiger une expérience à une entreprise qui va démarrer ?», s'indignera-t-il. Dans ce contexte, M. Danouni fera savoir que parmi les facilitations et les allègements portés dans le nouveau texte, c'est que ce dernier, outre de permettre à l'entreprise «de louer du matériel», «l'entreprise nouvelle, si réellement les banques jouent le jeu, peut accéder à des



avances financières pour le démarrage de son chantier». En outre, sur la qualité attendue des nouvelles entreprises dans la réalisation des projets, le président de l'UGEA expliquera que ces dernières «auront d'abord à commencer à réaliser les travaux

simples durant une année, et au fur à mesure prendront des travaux à chaque fois plus lourds jusqu'à ce qu'elles acquièrent de l'expérience». «C'est de cette façon, dira-t-il, que l'on pourra renouveler l'outil national de réalisation et permettre aux jeunes

de l'ANSEJ ainsi qu'aux nouveaux diplômés de l'université de créer leur entreprise dans le secteur du BTPH». Par ailleurs, annonçant une des nouveautés inscrites dans le décret à promulguer annoncé récemment par le ministre de l'Habitat, il citera «l'introduction de nouveaux secteurs» dans le champ d'activité des entreprises du BTPH, à savoir le «secteur de l'environnement et celui du transport ferroviaire».

D'autre part, «ce qui est très important dans la nouvelle loi, enchaînera M. Danouni, c'est la suppression de la dénomination

de la catégorie principale et la catégorie secondaire» qui jusque-là ont été un véritable frein pour les entreprises désireuses de soumissionner à la commande publique. En effet, indiquera-t-il, «désormais une entreprise du BTPH est en mesure de soumissionner à tous les secteurs sans aucune exclusion, ni limitation ou interdiction».

S'agissant des instances compétentes en charge de classer et délivrer les qualifications aux entreprises, le président de l'UGEA expliquera que «les services de la wilaya, en présence des représentants des entrepreneurs locaux, traiteront les demandes déposées par les entreprises concernées classées entre les catégories 1 et 4». «Quant à celles classées entre 5 et 9, ajoutera-t-il, leurs demandes seront traitées au niveau du département ministériel en présence des représentants du patronat du BTPH».

Pour rappel, le 26 juin dernier, invité au Forum de la radio, Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, a annoncé la promulgation prochaine d'un décret régissant la classification et la qualification des entreprises du BTPH. Dans ce contexte, le ministre avait déclaré que «le jeune entrepreneur qui crée son entreprise par le biais du dispositif de l'Ansej et inscrit au registre du commerce sera classé à la 1^{re} catégorie, ce qui lui permettra de participer aux projets du secteur de l'Habitat». Et d'ajouter que «le micro-entrepreneur bénéficiera de 20% du plan de charge dans le cadre du gré à gré».

L. N. B.

Le gouvernement décide de consacrer les barrages à l'irrigation et l'alimentation

Fermer les centrales hydroélectriques pour préserver l'eau

Le gouvernement a décidé de fermer à terme les centrales hydroélectriques du pays et de consacrer les barrages produisant de l'électricité à l'irrigation et à l'alimentation de la population en eau potable, a appris l'APS mercredi auprès d'une source au ministère de l'Energie. «Les

besoins en eau de la population sont tellement grands que le gouvernement a décidé de ne plus recourir aux barrages pour produire de l'électricité», a souligné la même source. Le gouvernement compte mobiliser toutes les ressources en eau superficielles du pays pour assurer une meilleure

alimentation en eau potable de la population. A cet effet, il compte porter le nombre de barrages de 70 à 100. La décision de renoncer à produire de l'électricité à partir des barrages a été motivée, selon la même source, par le fait que le niveau de production des centrales hydroélectriques reste «insignifiant» contribuant très peu au bilan énergétique de l'Algérie. La production de la filière hydraulique ne représente que 389,4 GWh des 28 950 GWh produits par SPE, la filiale de production d'électricité de Sonelgaz. L'essentiel de la production électrique, soit 18 723 GWh est assurée par le gaz, selon Sonelgaz. Actuellement, seuls deux barrages produisent de l'électricité en Algérie. Il s'agit des barrages d'Ighil Emda à Kherrata (Béjaïa) et d'Eraguen à Jijel. Le ministère des Ressources en eau a engagé les procédures nécessaires pour récupérer ces deux barrages afin de les consacrer à l'alimentation en eau et à l'irrigation agricole, ajoute-t-on de même source.

Samiha Y.

Djezzy

Remise de cadeaux aux gagnants du Challenge des PDV agréés

C'est lors d'une sympathique soirée qui a eu lieu la semaine dernière dans un grand hôtel algérois, que Djezzy a choisi de rendre hommage aux points de vente agréés lauréats du challenge organisé par le leader de la téléphonie mobile en Algérie. Cette cérémonie qui a été rehaussée par la présence de Philippe Tohme, directeur général d'OTA, et des cadres supérieurs de l'entreprise, a consacré au total treize gagnants de différentes wilayas. Annoncés sous la supervision d'un huissier de justice, les lauréats ont reçu comme cadeaux des voitures haut gamme lors de la cérémonie établie en leur honneur. Ce challenge, qui a vu la participation de plus de 10 000 points de vente détaillants, vient renforcer la relation gagnant-gagnant qui existe entre Djezzy et ses partenaires, et est une manière de créer une forme de compétition entre les PDV, acteurs principaux du marché de la téléphonie mobile en Algérie. Djezzy félicite ses partenaires points de vente pour cette performance et promet de nouvelles surprises très bientôt.

Communiqué

Solidarité du ramadhan à Béjaïa

Les bienfaiteurs répondent présents

LA SOLIDARITÉ envers les familles démunies continue de s'organiser durant ce mois sacré. Aux appels lancés par le mouvement associatif et APC, des opérateurs économiques et bienfaiteurs répondent présents et mettent la main à la poche pour apporter leur aide. C'est le cas d'un bienfaiteur d'Aokas qui a offert 120 couffins alimentaires aux nécessiteux de 38 communes de la wilaya, alors qu'un autre de la ville de Béjaïa offre 1 830 couffins pour 8 communes. Pour sa part, Sonatrach participe comme chaque année à l'opération de solidarité avec un don de 500 couffins. La direction de l'action sociale (DAS) a autorisé l'ouverture de 30 restaurants du cœur (Mataâm El-Iftar), répartis à travers les municipalités de la wilaya. Pour la seule journée de dimanche 6 juillet, 3 415 repas à table ont été servis en sus de 3 987 autres à emporter. Ces restaurants sont ouverts par des APC, bienfaiteurs, associations, Croissant-Rouge algérien et Scouts. Pour sa part, l'APC de Béjaïa mène deux opérations de solidarité en parallèle durant ce mois de ramadhan. Il s'agit de l'opération qui entre dans le cadre de la commission sociale comme chaque année. Celle-ci consiste à remettre un chèque de 4 000,00 et 6 000,00 DA pour les familles nécessiteuses et sans ressources financières et un chèque de 5 000,00 DA dans le cadre de l'opération solidarité Ramadhan en remplacement des traditionnels couffins distribués par le passé afin de «préserver la dignité des gens».

H. Cherfa

Banque extérieure d'Algérie (BEA)

Bénéfices en baisse pour l'exercice 2013

■ La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a réalisé en 2013 un bénéfice net en baisse à 20,9 milliards de DA contre 35,6 milliards de DA en 2012, selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la banque publié.

Par Taïb H./APS

L'exercice financier de cette banque fait ressortir un bénéfice net de 20,9 milliards de DA et un total bilan de 2.111 milliards de DA, est-il indiqué dans le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la banque.

L'assemblée générale a décidé d'affecter 5% du bénéfice net aux réserves légales, soit 1,04 milliard de DA, 15 milliards de DA aux dividendes et 4,88 milliards de DA aux réserves facultatives.

En 2013, la banque a augmenté son capital à 100 mds de DA (1 milliard d'euros) pour se positionner grâce à l'évolution positive et régulière de son capital qui est passé de 24 mds de DA en 2005 à 76 mds de DA en 2011 comme une banque émergente parmi le système bancaire international.

Ces différentes augmentations de capital se sont réalisées exclusivement par incorporation d'une partie des bénéfices engrangés par la banque, relève-t-on au niveau de la banque.

Deuxième plus grande banque en Afrique du Nord et 8^e

sur le continent africain, la BEA est présente à l'international à travers plusieurs filiales et participations en Europe, aux Emirats arabes unis et au Luxembourg.

En Algérie la banque publique dispose de plus de 20 participations et filiales, tant industrielles que financières.

Historiquement, le champ de développement et d'activités de la BEA était orienté essentiellement vers les secteurs des hydrocarbures et des grandes industries avant de s'ouvrir par la suite sur d'autres segments de la clientèle comme la PME, les par-



Ph/D.R.

ticuliers et ménages. La BEA est détenue à 100% par l'Etat. une banque à capitaux publics

T.H./APS

Transport aérien

Hausse des revenus de la compagnie Etihad Airways

La compagnie émiratie Etihad Airways a réalisé des revenus en hausse de 28% à 3,2 milliards de dollars durant le premier semestre de 2014, a annoncé mardi la compagnie dans un communiqué, dans lequel elle souligne que ce bilan marque sa meilleure

performance sur six mois. Etihad a précisé avoir transporté, entre janvier et juin, 6,7 millions de passagers, en progression de 22%, alors que son trafic de fret a augmenté de 25% par rapport au premier semestre de 2013. L'entreprise avait annoncé un bénéfice net de

62 millions de dollars en 2013, en hausse de 48%, pour un chiffre d'affaires en progression de 21%, à 6,1 milliards de dollars.

Lancé en 2003, la compagnie connaît une expansion rapide et multiplie les prises de participation dans des compagnies à travers le

monde. En juin, elle a donné son accord pour une entrée à hauteur de 49% dans le capital d'Alitalia, une compagnie en difficulté, élargissant sa présence sur le marché européen.

Etihad détient 29% d'Air Berlin, 40% d'Air Seychelles, 19,9% de

Virgin Australia et 3% d'Aer Lingus. Elle a aussi pris une participation de 24% dans Jet Airways (Inde) et de 33,3% dans la compagnie suisse Etihad Regional, qui était connue sous le nom de Darwin Airline.

Yacine T.

Hydrocarbures

Les cours du pétrole en légère baisse

Le pétrole coté à New York a terminé en légère baisse mardi, tiraillé entre le retour imminent du brut libyen sur le marché, l'absence de perturbations majeures sur la production pétrolière en Irak et l'attente d'un recul des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août a cédé 13 cents sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 103,40 dollars, terminant en baisse pour la huitième séance consécutive.

Les cours du brut «restent sous la pression de l'anticipation d'une reprise prochaine des exportations de brut par la Libye», a remarqué Tim Evans de Citi.

La semaine dernière, les autorités libyennes et les rebelles autonomistes de l'Est - qui bloquaient à divers degrés le secteur pétrolier depuis des mois -

ont annoncé la «fin de la crise pétrolière» en Libye.

Les premières livraisons de pétrole pourraient intervenir assez rapidement, grâce aux stocks des deux ports repris par les autorités la semaine dernière.

«Le ministre libyen du Pétrole a indiqué lundi qu'il y avait 7,5 millions de barils de brut aux terminaux al-Sedra et Ras Lanouf prêts à être exportés», a souligné Robert Yawger de Mizuho Securities USA.

Cela permettrait la reprise des

exportations le temps que les champs pétroliers qui alimentent ces deux ports soient remis en marche puisque «la Libye a pompé 300 000 barils par jour de brut le mois dernier contre 1,3 million de baril en juin 2013», a ajouté le spécialiste.

Les investisseurs continuent par ailleurs de faire baisser la prime de risque géopolitique associée à la situation en Irak, dans la mesure où les combats entre les forces gouvernementales et les insurgés sunnites, qui

se déroulent dans le nord et l'ouest du pays, n'ont toujours pas affecté la production dans le Sud, où sont situées la majorité des infrastructures pétrolières.

Les cours du baril de pétrole américain ont toutefois baissé beaucoup moins que ceux du brut, coté à Londres, «car on prévoit une nouvelle baisse des réserves de brut aux Etats-Unis, après celle déjà assez prononcée la semaine dernière», a relevé Matt Smith de Schneider Electric.

R.E.

Selon les indicateurs établis par l'OCDE

Accélération de la croissance en zone euro

Les «indicateurs composites avancés» établis chaque mois par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), suggèrent une accélération de la croissance en zone euro, des perspectives stables aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et un retour à des taux plus élevés en Inde. Selon ces indicateurs publiés mardi, la zone euro se trouve dans une zone «d'inflexion positive», avec un indicateur à 101,1 points en mai, le même niveau

qu'en avril. La France, elle, est au même niveau (100,3) depuis le début de l'année, soit une «dynamique de croissance stable», sans accélération notable. L'Italie connaît une «inflexion positive» (101,7 points contre 101,6 en avril). L'Allemagne voit en revanche son indicateur s'effriter depuis plusieurs mois (de 100,8 points en janvier à 100,5 en mai), ce qui suggère selon l'OCDE un ralentissement de la croissance «tout en restant à des niveaux élevés».

La production industrielle de la première économie européenne a reculé en mai pour le troisième mois consécutif, dans des proportions qui ont surpris les analystes. Hors zone euro, l'OCDE juge les perspectives de croissance stables aussi bien aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne, tandis que le Japon montre une évolution «irrégulière», en raison d'une hausse de la TVA en avril 2014, qui produira ses effets jusqu'à la fin de l'année. Du côté des émergents, le Brésil

reste confronté à une croissance «inférieure à la tendance» mais, pour l'Inde, l'OCDE prévoit «un retour à des taux de croissance plus élevés».

Les indicateurs composites, permettent d'estimer six mois à l'avance les changements de rythme de l'activité économique, sont établis à partir d'un vaste ensemble de données économiques (environ 200 au total, entre 5 et 10 par pays). Ils sont calculés pour 33 pays membres de l'OCDE, six économies non

Nouvelle promotion Ramadhan : 60 minutes à 100 DA seulement Avec Ooredoo, parlez en toute liberté

OOREDOO continue de célébrer l'arrivée du mois sacré avec ses clients et lance une nouvelle promotion spéciale Ramadhan valable durant le mois de Ramadhan.

En effet, pour 100 DA seulement, le client bénéficie d'un forfait Voix de 60 minutes vers le réseau Ooredoo valable à toute heure de la journée.

Ainsi, pour bénéficier de cette promotion, le client peut tout simplement composer le code *310# pour pouvoir communiquer librement au moment qui lui convient.

Le client peut également refaire l'opération autant de fois qu'il le souhaite tout au long de la journée et la nuit.

Cette nouvelle promotion confirme la volonté de Ooredoo d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant les meilleurs services aux tarifs les plus avantageux.

Communiqué

Investisseurs agricoles

Remise de 56 titres de présélection

Des titres de présélection ont été remis, mercredi à Ouargla, à 56 investisseurs agricoles, leur permettant ainsi de constituer leur dossier pour l'obtention de titres de concession agricole. L'opération concerne des investisseurs dans des segments agricoles divers sur des superficies n'excédant pas les 50 hectares chacune, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), en marge de la cérémonie de remise des titres,

en présence des autorités de la wilaya.

Depuis 2012, au moins 313 titres de concession ont été remis à des jeunes activistes dans des périmètres créés au titre de l'investissement agricole, a fait savoir, par ailleurs, Ahmed Zoubir.

La plupart de ces jeunes ont obtenu des titres de qualification professionnelle, à l'issue de sessions de formation de six mois dans le domaine de l'agriculture, au niveau

des centres de la formation professionnelle de la wilaya, a-t-il ajouté.

Ces formations se sont articulées sur les modes de gestion de projets économiques, la création d'exploitations agricoles et la production végétale allant de la phoeniciculture à l'élevage et l'apiculture, en passant par l'arboriculture fruitière, la plasticulture et les cultures fourragères, selon le même responsable.

APS

Préparation d'El-Ouazouza à El-Oued

Rush sur les plantes aromatiques et les épices

■ Les boutiques de plantes médicinales et aromatiques installées dans plusieurs quartiers d'El-Oued font ces derniers temps bonne recette, vu le rush des clients venus se procurer des plantes entrant dans la préparation de la boisson locale dénommée El-Ouazouza.



Ph. / D. R.

Par Nadia N.

Appelée Ouazouza dans la région d'El-Oued, El-Deffi dans celle voisine de Ouargla et d'autres régions du Sud, ou Gataâ El-Berd à Laghouat, ce breuvage, à l'origine très ancienne, est pratiquement préparé pour le mois sacré du ramadhan, coïncidant cette année avec la période des fortes chaleurs, pour étancher la rude soif et revigorer le corps humain.

Nombreux sont les hommes et femmes, notamment ceux détenant de riches connaissances et recettes en matière de

phytothérapie, qui se rabattent ces jours-ci sur les boutiques et étals de marchés, à la recherche de plantes constituant les ingrédients de préparation de cette boisson, se prescrivant, eux-mêmes, le dosage des plantes médicinales et aromatiques.

El-Ouazouza, dont le nom renvoie à son goût âpre, s'impose en période des fortes chaleurs à El-Oued, narguant les grandes marques locales et mondiales de boissons juteuses et gazeuses, car riche, selon les connaisseurs, en substances nutritives extraites à partir d'infusion ou d'ébullition, de la camomille et du thym, outre une qua-

rantaine d'autres plantes, composant la recette «made in» locale de la boisson.

Une boisson aux diverses plantes revigorantes

S'agissant de la préparation de la boisson, Cheikh Abdallah, un herboriste au marché d'El-Oued, a mis l'accent sur la nécessaire connaissance des herboristes en matière de composition, d'adaptation, de posologie et des effets secondaires des «overdoses» de plantes endémiques du Sahara algérien, pour ne pas exposer la santé du

consommateur au danger. Cheikh Abdallah a jugé préférable l'infusion d'une quarantaine d'espèces végétales, médicinales et aromatiques, dont la camomille, l'herbe de grâce ou péganion, le gingembre, les clous de girofle, le poivre noir, les graines de coriandre, la réglisse, ainsi que d'autres substances.

M^{me} Fedjra, une octogénaire jouissant de plus de 40 ans d'expérience dans l'élaboration d'El-Ouazouza, a, de son côté, exigé des poignées allant de 25 à 50 grammes de chaque plante, lavées au préalable, à mélanger puis envelopper dans une bourse en étoffe de linge blanc propre appelée Sorra ou Hezma, avant de l'imbiber dans un récipient de 10 litres d'eau couvert pour une durée de 12 heures.

L'opération, explique M^{me} Fedjra, est répétée trois fois jusqu'à épuración des plantes de toute impureté, avant de les replacer dans une quantité similaire d'eau douce en y ajoutant, pour sucrer l'extrait, d'un kilogramme de dattes diluées dans de l'eau pour obtenir un jus de dattes connu sous le nom de Merissa, et ensuite fermer le récipient pendant 24 heures, période nécessaire à l'interaction des plantes et à l'extraction d'une boisson succulente.

Des vertus thérapeutiques avérées d'El-Ouazouza

M^{me} Yamina, une octogénaire, explique la différence des saveurs que donne cette boisson, d'une préparation à une autre, par le dosage des ingrédients, soit en rajoutant de la plante dite Harmel pour obtenir le goût âpre, soit des dattes pour

la saveur sucrée, soit du gingembre pour le côté piquant. Une thèse étayée par M^{me} Dziria, sexagénaire, qui estime que le goût dépend énormément de la composition des plantes utilisées.

Abdenacer El Bahi, herboriste et phytothérapeute, a, après avoir reconnu les bienfaits de ce breuvage, soutenu que cette boisson possède de nombreuses vertus thérapeutiques contre de nombreuses pathologies, notamment au plan gastrique et immunitaire. Toutes ces raisons font que la vente de cette boisson prospère en été dans les marchés de la wilaya d'El-Oued où elle attire de nombreux adeptes, surtout en cette période de ramadhan.

N. N./APS

Oran Opération de solidarité pour la circoncision d'enfants

LE CENTRE hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) organise, en fin de semaine, une opération de solidarité pour la circoncision d'une centaine d'enfants, a-t-on appris hier auprès du chargé de la communication de cet établissement de santé public.

Cette action est initiée en collaboration avec le mouvement associatif et des bienfaiteurs au profit des familles nécessiteuses, a précisé Kamel Babou, signalant que l'opération se déroulera vendredi et samedi prochains après le ftour.

«L'initiative se veut porteuse d'un message fort reflétant le rôle de proximité et l'attachement aux valeurs sociales du CHUO et ses partenaires», a-t-il souligné, ajoutant que le bonheur des enfants sera aussi consolidé par la remise de cadeaux.

Le mois de ramadhan est mis à profit par de nombreuses associations à caractère social pour l'organisation de circoncisions d'enfants issus de foyers démunis, et ce, parallèlement à d'autres actions de solidarité comme la restauration collective gratuite (iftar), la distribution de couffins alimentaires, d'habits neufs et de jouets pour la fête de l'Aïd.

La Direction de l'action sociale (DAS), le Croissant-Rouge algérien (CRA), la wilaya d'Oran, l'APW et les APC, constituent les principaux acteurs de la solidarité aux côtés d'opérateurs économiques, de commerçants et autres citoyens bienfaiteurs.

R. S.

Ramadhan

La distribution de colis aux familles nécessiteuses bouclée cette semaine

La distribution de colis alimentaires aux familles nécessiteuses en guise de solidarité à l'occasion du mois sacré du ramadhan s'achèvera cette semaine, l'opération étant réalisée à plus de 80% à l'échelle nationale, a affirmé mardi soir à Alger la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

La remise de colis à l'occasion du mois de ramadhan a bénéficié à 1 650 000 familles, dont 1 563 000 ont déjà reçu ces aides de l'Etat, soit plus de 80%, et l'opération s'achèvera cette semaine, a expliqué M^{me} Meslem lors d'une rencontre au siège de la wilaya avec les élus locaux, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à Alger.

Elle a assuré que l'opération est suivie quotidiennement par son ministère en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Interrogée sur la non-homogénéisation des actions de solidarité de l'Etat à l'occasion de ce mois de ramadhan, entre les colis alimentaires et les donations financières par chèques, la ministre a répondu que le gou-

vernement a opté pour la première solution.

«Les préparatifs des actions de solidarité durant le ramadhan 2014 ont été bouclés en avril. Le gouvernement a opté pour les colis, on a laissé les choses se faire sans imposer brusquement, et 80% des walis ont opté pour les colis», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, 923 restaurants «Errahma», dont 166 à Alger, ont été ouverts à travers le territoire national pour servir aux personnes démunies des repas à consommer sur place ou à emporter, avec un encadrement de 17 000 personnes, notamment de jeunes volontaires qui ont été mobilisés pour cette action de solidarité, a noté M^{me} Meslem, précisant que la contribution de son ministère est de 532 millions de DA, sur une enveloppe globale de 7,48 milliards DA.

Lors du débat avec les présidents d'APC et des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la ministre, en poste depuis deux mois, a été notamment interpellée sur les aides disproportionnées apportées aux nécessiteux d'une commune à une autre.

«Il n'est pas question qu'un nécessiteux

des villes du nord obtienne une aide de 10 000 DA alors que son concitoyen de Bordj Badji Mokhtar se contente de 2 000 à 3 000 DA. Tous les citoyens sont égaux», a affirmé M^{me} Meslem qui a fait part d'un travail de coordination avec le ministère de l'Intérieur au sujet de l'homogénéisation de ces aides.

Des présidents d'APC ont fait part de la difficulté à recenser avec précision le nombre de familles nécessiteuses dans leurs communes, et demandé à ce que les aides de l'Etat à l'occasion du mois de ramadhan leur soient acheminées à l'avance afin qu'ils puissent les distribuer à temps à leurs bénéficiaires.

M^{me} Meslem, accompagnée du wali Abdelkader Zoukh, a poursuivi sa visite de travail à Alger en inspectant plusieurs restaurants «Errahma», comme ceux d'El Kettani, dans la commune de Bab El Oued (700 repas), de la rue Larbi Ben M'hidi (320 repas) et du Croissant-Rouge algérien (100 repas) à Alger-Centre, dotés de téléviseurs et de la climatisation.

Rafik H.

Ain Témouchent

Terga, une plage paradisiaque très fréquentée

■ Terga-plage, considérée comme l'une des plus belles côtes du littoral algérien, offre à ses visiteurs de magnifiques sites à découvrir...

Par Boualem C.

Terga-plage, située à 15 km de la ville chef-lieu de la wilaya d'Ain Témouchent, est considérée comme le site balnéaire le plus fréquenté durant la saison estivale.

Les dernières statistiques de la Protection civile appuient ce statut puisque pas moins de 263 940 estivants ont profité des bienfaits de cette plage, durant le mois de juin écoulé. Elle est suivie de la plage de Rachegoune 2 avec 212 380 estivants, puis Rachegoune 1 (195 990) et la plage du Puits (190 750).

Plusieurs fois déclarée «plage pilote» par le ministère du Tourisme, Terga est un chef-lieu de commune rattachée à la daïra d'El Malah. La plage est située à 7km du village et à 16km d'El Malah. Elle peut être considérée, elle-même, comme un petit village, compte tenu des villas, bungalows et centres de vacances qu'elle abrite et permettant aux estivants et enfants de différentes wilayas de passer d'agréables séjours.

Terga-plage, considérée comme l'une des plus belles côtes du littoral algérien, offre à ses visiteurs de magnifiques sites à découvrir : Une large baie de sable fin s'étend d'un côté à un autre de deux falaises moyennes où sont édifiés quelques cabanons. Oued El Malah traverse la baie et se jette dans la mer en ce



R. R. DR

point. Un petit pont en bois permet de se rendre d'un côté à l'autre. Un énorme rocher en forme de globe, appelé «boule», permet aux baigneurs de plonger dans une eau bleue et limpide. Une deuxième plage, plus petite et plus difficile d'accès, est située en amont de la falaise-est de Terga-plage.

Terga-plage a été endommagée par les inondations exceptionnelles d'octobre 2000 et qui ont causé d'énormes dégâts à cette station balnéaire. La puissance de la crue a fait retrouver à Oued El Malah son ancien lit, celui d'il y a plusieurs décennies lorsque ne sévissait pas la sécheresse.

Plus d'une quarantaine de cabanons, deux centres de colonies de vacances, un poste de la Protection civile et un autre de la gendarmerie, ainsi qu'une caserne ont été complètement détruits. La crue a creusé un sillon de trois mètres de profondeur et de cent mètres de large à l'endroit le plus étroit, alors que l'ancien lit ne faisait qu'à peine trois mètres de large.

Un espace fragile et convoité

Les services communaux ayant estimé les dégâts à 40 millions de dinars, ont engagé d'importants travaux d'aménagement portant notamment sur la démolition des cabanons, le nettoyage de la partie touchée par la crue, la reconstruction des édifices publics touchés, dont le bureau de poste et le poste de la Protection civile.

Le réaménagement de la plage a permis également la construction d'une nouvelle esplanade, de fontaines publiques, de deux parkings et la rénovation de l'éclairage public. Ces travaux ont permis à la plage de Terga de retrouver toute sa splendeur et ses atouts nécessaires pour assurer aux estivants un séjour agréable.

En ce mois de ramadhan, Terga draine toujours la foule en quête de repos et de quiétude. Plusieurs citoyens y viennent pour passer le temps dans l'attente du f'tour. Le site disposant d'immenses potentialités écologiques

et touristiques charmant ces populations.

Ces visiteurs venant, parfois en famille, y passent des moments dans la quiétude, en attendant, la fin du ramadhan et le rush attendu des estivants à partir de la fin juillet et tout le long du mois d'août.

A noter que la zone côtière de Terga constitue un espace convoité et fragile. L'extraction non contrôlée de grandes quantités de sable pour répondre à une demande croissante sur ce matériau indispensable pour la construction, a engendré plusieurs impacts sur l'environnement, dont la perturbation de la dynamique fluviale d'Oued Malah.

L'élargissement du lit initial de ce oued a fortement participé à l'inondation de grandes parties de la plage urbanisée de Terga, suite à des pluies torrentielles, tombées du 13 au 14 octobre 2000, selon une étude qui signale que malgré les risques liés au débordement de Oued Malah, la plage de Terga et en particulier sa partie nord, est devenue un espace très sollicité

pour l'investissement touristique. Entre la volonté des responsables locaux et régionaux de réaliser des établissements d'hébergement et de loisirs et la lutte des anciens propriétaires de cabanons pour la récupération de leur anciennes parcelles de plage, la concurrence sur la réappropriation de cet espace à risque a pris la forme d'un sérieux conflit que les outils d'aménagement et de gestion mis en œuvre n'arrivent pas à résoudre de manière définitive.

Les outils de protection de l'environnement et de gestion spatiale intégrée tels que les POS, la loi sur le littoral, la loi minière pour le cas de Terga, sont parfois négligés.

Les enjeux liés à l'exploitation maximale des potentialités offertes par les espaces littoraux, ainsi que la faible conscience de la fragilité de ces interfaces, menacent dangereusement l'équilibre environnemental de cette zone côtière fragilisée par l'action anthropique, concluent les concepteurs de l'étude.

B. C.

Bouira Cinq cas d'intoxication alimentaire enregistrés

CINQ cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés depuis le début du mois de ramadhan dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris mardi du chef du service des pratiques commerciales, Mustapha Mihoubi, qui a précisé avoir «recensé cinq cas d'intoxication alimentaire à travers toute la wilaya depuis le début du ramadhan». Quatre victimes de l'intoxication ont été évacuées à l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira, alors que la cinquième, qui se trouvait dans un état grave, a été transférée à l'hôpital de Bab El-Oued (Alger), a indiqué M. Mihoubi, signalant que les malades auraient consommé des aliments avariés.

R. R.

Tiaret Fermeture de 28 locaux commerciaux

LES AGENTS de contrôle relevant de la direction du commerce de la wilaya de Tiaret ont procédé, durant la première semaine du mois de ramadhan, à la fermeture de 28 locaux commerciaux et la saisie de 8 quintaux de viandes rouges et blanches, pour cause d'infractions aux pratiques commerciales, non-respect des conditions d'hygiène et péremption de produits exposés. Les agents de contrôle ont réalisé, durant la même période, 1 039 interventions qui se sont soldées par 199 infractions et des procès-verbaux, en plus de 75 dossiers transférés à la justice, a-t-on indiqué mardi à la direction de wilaya du commerce.

Salim L.

Journées portes ouvertes à l'université M'hamed-Bougara

Plus de 600 nouveaux bacheliers déjà inscrits

L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès organise des journées portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers. Cette manifestation est programmée du 6 au 10 juillet prochain à la bibliothèque de la faculté des hydrocarbures et de la chimie. Au niveau de cette structure, les visiteurs, voire les nouveaux bacheliers, trouvent tous les informations pouvant les orienter

dans leur préinscription universitaire. Selon M^{me} Zerari Farida, un calendrier est établi depuis la période de préinscription jusqu'à la période des inscriptions, via la période des affectations et des recours en ligne et la période de déroulement des concours, teste d'aptitude et entretien avec un jury pour les filières concernées est présenté au public. Notre interlocutrice a affirmé que tous les moyens

sont mis à la disposition des néo-pensionnaires de l'université, notamment l'accueil. Lesquels sont pris en charge par un personnel qualifié quant à la présentation des filières dispensées au niveau de l'UMBB et des orientations et des conseils sont proposés aux nouveaux bacheliers. L'on indique au niveau du rectorat que plus de 600 inscriptions ont été déjà enregistrées.

A. Kichni

Oran

Remise des clefs à 368 bénéficiaires de logements

Les clés ont été remises, mardi à Oran, à 368 bénéficiaires de logements réalisés dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (PNPOS) lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Les bénéficiaires ont exprimé leur joie et salué les efforts de l'Etat en matière d'habitat. Une retraitée du secteur de l'Education, M^{me} Brahimi Nacéra, a souligné: «J'attends ce moment depuis

2004 et cette immense joie m'a fait oublier ma longue attente surtout que ces logements disposent de toutes les commodités requises». Le ministre, qui a inspecté à hai El Yasmine (est d'Oran) 168 logements prêts, réalisés dans le cadre du FNPOS, a exprimé sa satisfaction quant à l'architecture et au modèle de réalisation de ces logements qui disposent de locaux commerciaux et un parking automobile au niveau du sous-sol. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a indiqué, lors de

la cérémonie qui s'est déroulée au siège de la wilaya, que cette nouvelle cité est parmi les cités pilotes au niveau national. Le programme du FNPOS dont a bénéficié la wilaya d'Oran prévoit la réalisation de 1 070 logements dont 910 sont prêts, 542 ont été attribués et 160 sont en voie d'achèvement, selon des données présentées sur place.

Après avoir visité une garderie d'enfants, offrant 36 emplois, dans le cadre de la Caisse nationale d'assu-

rance chômage (Cnac), M. El Ghazi s'est enquis des conditions d'accueil des assurés à l'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) d'Oran, où il a salué la qualité des réalisations en matière d'amélioration du service public. L'agence Cnas prévoit de réaliser des centres payeurs à Oued Tlélat, Boutlélis et Ain Turck et un centre d'imagerie médicale, selon les explications fournies par le responsable de la Cnas d'Oran.

Yanis B.



Irak

L'armée découvre 53 cadavres d'hommes exécutés

■ Les forces de sécurité irakiennes ont découvert hier les corps de 53 hommes, ligotés et exécutés, près de Hilla, dans le centre du pays, ont annoncé des sources policière et médicale.

Par Ali O.

Les corps, découverts dans des vergers au sud de Hilla, portaient tous des impacts de balles dans la tête ou dans la poitrine, selon une source policière et un employé de la morgue. Selon ce dernier, les décès remontent à au moins une semaine. Les raisons de ce massacre n'étaient pas claires dans l'immédiat, selon ces deux sources. Même si la province de



Ph. > D. R.

Babil, dont Hilla est le chef-lieu, a été le théâtre de combats dans le cadre de l'offensive fulgurante lancée il y a un mois par des insurgés sunnites, la zone où les

cadavres ont été retrouvés n'avait pas connu les violences récentes. Les insurgés sunnites, menés par les jihadistes ultra-radicaux de l'État islamique (EI), se sont emparés de larges pans de territoires dans le nord, l'ouest et l'est de l'Irak. Après une débandade initiale, l'armée semble se ressaisir, grâce en partie au soutien de milices chiites, mais peine à regagner du terrain. Les violences ont poussé des centaines de milliers de personnes à fuir leur foyer. Sur le

plan politique, le processus pour la formation d'un gouvernement est en panne, le Parlement issu des législatives d'avril ayant reporté à deux reprises des sessions cruciales, sur fond de divisions communautaires, alors que les Kurdes veulent faire sécession.

Par ailleurs, le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki a accusé hier la région autonome du Kurdistan irakien, dans le nord du pays, d'abriter des insurgés sunnites ayant lancé il y un

mois une offensive fulgurante s'emparant de pans entiers de l'Irak. «Nous ne pouvons pas rester silencieux devant le fait qu'Erbil (la capitale du Kurdistan irakien) est devenue un quartier général pour l'État islamique (EI), pour le parti Baas, pour Al-Qaïda et pour des opérations terroristes», a déclaré Maliki à la télévision. Le Baas est le parti dissous de l'ancien dictateur Saddam Hussein, tandis que l'État islamique est le groupe jihadiste ultra-radical qui mène l'offensive et a proclamé un califat sur les zones qu'il contrôle à cheval sur la Syrie et l'Irak. «Nous ne pouvons pas rester silencieux devant un mouvement qui a tiré profit des circonstances pour gagner du terrain», a poursuivi Maliki en référence à la menace d'un référendum d'indépendance kurde brandie la semaine dernière. L'offensive des insurgés sunnites a en effet permis aux Kurdes de prendre le contrôle de secteurs qu'ils disputaient à l'autorité de Bagdad, au premier rang desquels la ville multi-ethnique et pétrolière de Kirkouk. Le président du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, a depuis affirmé que ce contrôle ne saurait être remis en question et que les Peshmergas (les forces de sécurité kurdes) ne se retireraient pas des zones conquises. **A. O.**



Points chauds Dispositif

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que jusqu'à aujourd'hui l'un des outils de la lutte anti-terrorisme, notamment en Europe, a toujours été la surveillance et le cas échéant de l'interdiction d'entrée de territoire pour des candidats potentiels au terrorisme, les autorités françaises, elles, se concentrent désormais sur la population qui est déjà sur leur sol et qui dans la majorité des cas possède un passeport français. En effet, l'arsenal législatif antiterroriste hexagonal, déjà bien fourni, va être complété par une loi, présentée hier en Conseil des ministres, prévoyant notamment une interdiction de sortie du territoire pour certaines personnes soupçonnées de vouloir rejoindre une terre de djihad. Confrontés au départ en nombre de jeunes volontaires ou résidents français pour la Syrie, et au retour de certains, les services et magistrats spécialisés demandaient depuis des mois un renforcement des outils juridiques à leur disposition. Ce texte prévoit la création d'une interdiction administrative de sortie du territoire français, qui concernera certains ressortissants, majeurs ou mineurs, afin d'éviter qu'ils n'aillent se radicaliser en Syrie ou en Irak, pour représenter une menace à leur retour. Cette interdiction, d'une durée maximum de six mois, sera décidée par le ministre de l'Intérieur et pourra être renouvelée «aussi longtemps que les conditions sont réunies». Elle pourra a posteriori être contestée devant la justice administrative. Le passeport de la personne concernée sera momentanément invalidé et confisqué, mais il lui sera toujours possible de voyager à l'intérieur de l'espace Schengen et vers des destinations hors Schengen avec une carte d'identité. Les compagnies de transport auront interdiction de prendre à leur bord les personnes concernées et devront avertir les autorités dès la réservation. Si elles parviennent tout de même à quitter le territoire, elles pourront dès lors faire l'objet d'un mandat d'arrêt international. Selon les estimations officielles, environ 800 Français ou résidents français (dont quelques dizaines de femmes) seraient partis en Syrie, en seraient revenus ou s'apprêteraient à le faire, ce qui pose aux services spécialisés un problème de surveillance. Au niveau européen, ils seraient environ 2 000. La dangerosité présumée des vétérans du djihad a été illustrée à la fin mai quand un Franco-Algérien de 29 ans, Mehdi Nemmouche, a tiré sur des visiteurs et des employés du Musée juif de Bruxelles, tuant quatre personnes. Toutefois, ces mesures semblent pour le moins désespérées et qui seraient à la limite de la légalité au vu des lois européennes en vigueur. Ainsi, l'on se demande combien mettra de temps Bruxelles avant de demander des comptes à Paris. Mais surtout l'on se demande à quel point ces nouvelles dispositions peuvent être effectives et surtout comment mesurer concrètement leur efficacité. Le terrorisme existait bien avant la guerre en Syrie et les recruteurs trouveront toujours des moyens d'approcher ceux qu'ils estiment susceptibles de les rejoindre. **F.M.**

Espionnage

Edward Snowden a demandé la prolongation de son séjour en Russie

L'ex-collaborateur de renseignement américain Edward Snowden a demandé la prolongation de son permis de séjour en Russie qui arrive à expiration en août, a annoncé hier son avocat russe Anatoli Koutcherena. Koutcherena a confirmé à l'AFP avoir déposé les documents nécessaires pour la prolongation du séjour en Russie d'Edward Snowden. «Nous attendons la décision qui doit être

prise par le service de l'immigration», a-t-il ajouté. Anatoli Koutcherena, qui avait pris en charge Edward Snowden à son arrivée en Russie en juin l'an dernier, a déjà indiqué le mois dernier qu'il s'occupait de la prolongation de son permis de séjour. L'Américain, inculpé d'espionnage dans son pays après avoir révélé l'ampleur de la surveillance électronique opérée dans le monde entier par les États-Unis,

avait été bloqué plus d'un mois dans l'enceinte de l'aéroport de Moscou avant de recevoir l'asile et de partir pour une direction inconnue en Russie, faute d'avoir pu rejoindre l'Amérique latine. L'ex-conseiller de la NSA, auquel les autorités américaines ont retiré son passeport, a cependant rappelé en juin avoir formulé une demande d'asile au Brésil et déclaré qu'il serait heureux de rejoindre ce pays.

Soudan du Sud

Le Président appelle les rebelles à reprendre le dialogue

Le président sud-soudanais Salva Kiir a appelé mercredi le chef des rebelles Riek Machar à reprendre les discussions de paix pour mettre fin à la guerre qui déchire le pays, menacé désormais de famine. «Même si les forces de Riek Machar continuent d'attaquer nos forces, je l'appelle de nouveau à accepter la logique d'une résolution pacifique du conflit», a lancé devant la foule le président Kiir, à l'occasion des célébrations du troisième anniversaire de l'indépendance du pays à Juba. «Déposez les armes et rentrez à la maison», a-t-il lancé à l'adresse des rebelles. Le plus jeune

pays du monde est déchiré depuis le 15 décembre 2013 par une guerre entre le camp Kiir et les forces de son ancien vice-président Riek Machar, qui s'est accompagnée de massacres ethniques et d'atrocités. La famine menace désormais le pays, selon des ONG. Les discussions de paix, qui se tiennent dans la capitale éthiopienne Addis Abeba, sont à l'arrêt depuis le mois dernier, chaque camp rejetant sur l'autre la responsabilité du blocage. «Si nous n'arrêtons pas la guerre, beaucoup de nos compatriotes vont encore mourir», a averti M. Kiir, se disant «toujours engagé» pour les dis-

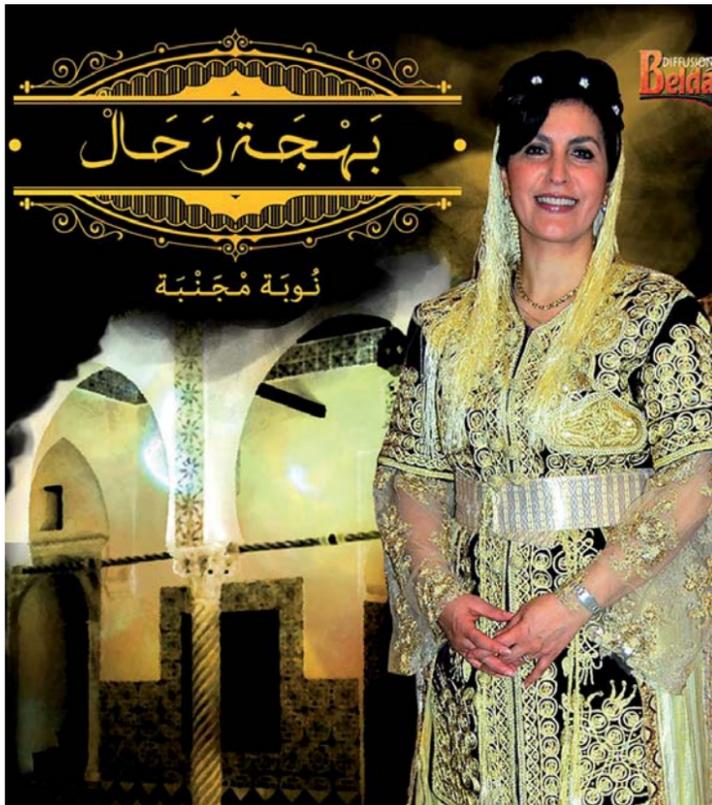
cussions de paix. S'exprimant depuis Addis-Abeba, Riek Machar a assuré qu'il était prêt à reprendre les discussions. «Nous sommes ici à la recherche d'une solution pacifique à ce problème (...), nous sommes ici prêts à discuter», a-t-il déclaré devant des journalistes. Mais il a aussi dénoncé la «tyrannie» du gouvernement Kiir et a appelé à des sanctions contre les dirigeants de Juba. Sous le président Kiir, «notre pays n'a connu rien d'autre que la dictature, l'anarchie, la corruption, le tribalisme et le sous-développement», a-t-il accusé.

R. I.



Salle El Mouggar

Beihdja Rahal présente sa «Nouba Mdjenba»



Par Abla Selles

La chanteuse de Sanaâ (musique andalouse d'Alger) Beihdja Rahal a présenté son nouvel album consacré à la Nouba

Medjenba dans la soirée de mardi devant un public très recueilli. La Nouba Medjenba, «peu connue du public», selon les dires de l'artiste quêteuse de patrimoine andalou, est composée d'une succession de poésies

■ L'interprète de musique andalouse Bheidja Rahal a présenté mardi soir au public de la salle El Mouggar son dernier album consacré à la «Nouba Mdjenba». Devant une forte présence de mélomanes et fans de la chanteuse qui ont retenu leur souffle depuis le début du spectacle, Beihdja Rahal a donné une prestation avec des rythmes inédits de cette musique ancestrale. Emu devant ce spectacle de haut niveau, le public a salué la vedette de lui avoir fait découvrir une nouba peu connue.

amoureuses, bacchiques et d'éloges à la beauté de la nature comme il est de tradition dans cette musique savante qui s'interprétait dans les palais devant des publics aristocratiques.

Après avoir accompagné à l'unisson l'inquillab jarka «Sayidi anta el-ouassila» en ouverture au concert, l'orchestre composé des instruments traditionnels de la sanaâ d'Alger (luths, kouithra, qanoun, tar, derbouka et violons) a attaqué le prélude instrumental de la nouba, une touchiya Raml également «très peu jouée», selon la cantatrice. Le Mçaddar, premier mouvement de la nouba «Yattin bi lahdhi», a d'emblée ému le public par son mouvement ample et ses descriptions de l'aimé. Le deuxième mouvement (Btayhi) a décrit les peines d'un cœur «prisonnier» «Qalbi Hassel meskine». Un Istikhbar

Zidane : «Ara-dar-ha» a ensuite exprimé tout le chagrin de celui qui ne voit de sa bien-aimée que la demeure. «La Chine est plus proche que toi» se désespère le poète. Le troisième mouvement de la nouba, un dardj qui s'anime peu à peu, est consacré à la beauté du crépuscule et aux débuts de l'ivresse. Au quatrième mouvement (insiraf), l'amoureux est exploré et les larmes ruissellent sur ses joues. Trois autres insiraf se succèdent alors pour dire les douleurs des «destins scellés» malgré «la poudre d'or qui pleut sur une terre déserte» et poser sans ambages la question au raqib (censeur) : «O toi juge des croyants et des amants qu'as-tu à dire sur cette affaire ?» Le dernier mouvement, un «Khllass» vif et dansant invite à écouter «Balabil el-Afrah» (Les Rossignols de la fête). Des

oiseaux philosophes qui prétendent que «ne dilapident leur or dans la boisson que les êtres doués de raison» et qui recommandent de n'accepter «aucun blâme ni reproche». Ce dernier album, disponible dans les bacs, vient compléter la série des 22 albums consacrés aux noubas d'Alger que Beihdja Rahal a enregistré depuis 1995.

Après ce concert à Alger, la chanteuse se produira à Mostaganem, Relizane et Mascara les 9, 10 et 15 juillet.

A.S

Rendez-vous culturels

Salle Ibn Khaldoun
12 juillet :

Soirée artistique avec l'orchestre arabe de Barcolone.

13 juillet :

L'artiste Hamidou anime une soirée artistique.

La cinémathèque algérienne
Jusqu'au 31 juillet :

Projection de plusieurs films de fiction dans le cadre du cycle Sidney Lumet.

Port d'Alger

Jusqu'au 23 août :

«Qaâdates chaâbi» animées par une pléiade d'artistes.

10-juillet :

Spectacle chaâbi avec Chaou Abdelkader.

Musée de Bordj Moussa (Béjaïa)

Jusqu'au 15 juillet :

Festival «Les nuits andalou-siennes»

10 juillet :

Spectacle musical animé par la grande artiste Zakia Kara Torki et Mohamed Rais.

11 juillet :

Soirée artistique avec l'orchestre Ben Badj de Mostaganem et Nadia Ould Moussa.

12 juillet :

Soirée andalouse animée par Nouredine Saoudi et l'ensemble de Constantine

13 juillet :

Soirée artistique avec samir Toumi et l'orchestre Ahabab Sadek Bejaoui.

14 juillet :

Soirée andalouse animée par Nawel Illoul et l'orchestre Andaloussia de Sétif.

Théâtre régional d'Oran

18 juillet :

Le groupe de fusion des musiques du patrimoine Jaristes anime un concert.

Musée national des Arts et des traditions populaires de Médéa

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition sous le thème «Histoire de la chaussure».

Constantine, capitale 2015 de la culture arabe

Les travaux seront réceptionnés en mars

Les travaux engagés en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» ont atteint leur vitesse de croisière et seront réceptionnés «début mars 2015 au plus tard», a indiqué mardi le wali, Hocine Ouadah. Les travaux de réhabilitation et de réalisation d'infrastructures culturelles dans le cadre de ce grand événement «se déroulent aujourd'hui à une cadence qui permet d'affirmer que nous serons au rendez-vous, conformément à nos prévisions», a déclaré le wali à la presse, au terme d'une visite de travail sur les différents chantiers. Faisant part de la «complexité» de

l'œuvre entreprise et des quelques «surprises» (présence de réseaux souterrains imprévus, notamment) qui ont jalonné les chantiers de l'ex-siège de la wilaya, de l'ex-monoprix et de la maison de la culture Mohamed-Laïd-Ei-Khalifa, entre autres, Ouadah a affirmé que «globalement, les chantiers avancent bien et seront réceptionnés juste avant le coup d'envoi officiel de l'évènement, en avril 2015». Accompagné de la directrice générale des infrastructures publiques au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M^{me} Ouardia Youcef-Khodja, le wali a insisté auprès des

entreprises de réalisation mises à contribution dans l'action de réhabilitation des infrastructures culturelles sur «le caractère impératif de la préservation de l'authenticité des édifices ciblés». Le wali s'est rendu, tout au long de sa visite d'inspection hebdomadaire, sur les chantiers de la salle de spectacles de type Zénith, du pavillon d'expositions, du musée d'art et d'histoire et de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara. Il a également inspecté plusieurs chantiers dont la restauration de la Medersa, du palais de la culture Malek-Haddad et de l'ex-siège de la wilaya.

M.K.

Concours national de l'Inchad

260 jeunes réunis à Batna

Pas moins de 260 jeunes venus de différentes régions du pays prennent part à la seconde édition du concours national de l'Inchad, ouvert lundi soir à la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Batna. Initiée par l'association

locale Basma, cette manifestation culturelle d'une semaine comprend, outre la compétition liée à l'Inchad, deux autres concours de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran. Selon la présidente de l'association Basma, M^{me} Kheïra Djabali,

l'objectif de ce concours est de découvrir de jeunes talents et d'encourager la mémorisation et la psalmodie du Livre sacré de l'Islam. Pour un jeune mounchid venu de Guelma, Taqieddine Gharib, la rencontre est une «opportunité pour les mounchi-

dine de faire valoir leur talent et de nouer de fructueux contacts avec des artistes d'autres régions du pays». Selon l'association organisatrice, des prix importants seront décernés aux lauréats des premières places.

F.H.

Institut culturel italien d'Alger

Une projection cinématographique chaque mardi

L'Institut culturel italien d'Alger propose au public une belle série de projections, prévue en plein air tout au long du mois de ramadhan. Les Mardis du cinéma italien continue donc durant le mois sacré, avec une projection – en version originale sous-titrée en français – chaque mardi à 22h dans la cour de l'Institut culturel Italien. *Gli-equilibristi de Ivano de Matteo*. *Gli-equilibristi cover* sera projeté mardi 15 juillet. Le film relate la vie de Giulio, quarante ans, qui mène une vie bien rangée entre son travail,

ses deux enfants et Elena, sa femme qu'il aime... mais qu'il a trompée un soir. Quand son épouse le quitte, Giulio voit sa vie basculer et découvre à quel point la frontière peut être fragile entre l'aisance et la pauvreté. *Il sole dentro de Paolo Bianchini* sera projeté le 22 juillet. Le film raconte deux histoires vraies. La première est l'histoire de Yaguine et Fodé, deux adolescents guinéens qui écrivent une lettre au nom de tous les jeunes d'Afrique pour demander «à leurs excellences les responsables de l'Europe» d'aider

leur continent. En 1999, ils se cachent dans le train d'atterrissage d'un avion pour se rendre à Bruxelles afin de remettre leur lettre en mains propres. La deuxième est l'histoire de Thabo, un jeune Africain, et de Rocco. Thabo a été amené en Italie par un dénicheur de talents qui espère le «vendre» à un club de football important. Mais le gamin déçoit et il est abandonné au bord d'une route. Rocco était son ami au centre de formation. Il rejoint Thabo et tous les deux se mettent en route vers son village, quelque part en Afrique.

R.C.

Coup-franc direct



Les urgences du moment

Par Anouar M.

Le probable nouveau sélectionneur national, Christian Gourcuff, n'est pas encore installé officiellement qu'il commence à se porter sur sa nouvelle mission et ses prochaines urgences. Cela est de bon augure pour un technicien dont le seul souci reste le terrain et qui ne se confine pas dans les «salamalesk». Gourcuff pense qu'il vaudrait mieux se reporter sur ce qui l'attend au lieu de revenir sur la participation de l'Algérie au Mondial et d'en faire un bilan, ce qui n'est pas de son ressort soit dit en passant. Pour lui, le plus important est de réfléchir à la manière de bien mener sa mission et de tenter de réussir son entame surtout qu'il sait que son prédécesseur a laissé la barre haute et qu'il se devra donc de faire de même. Toutefois, il est clair qu'il ne faut pas se confiner dans ce genre de réflexion et penser plutôt à la manière de préparer d'abord le groupe à accepter le changement effectué à la tête de la barre technique avec le départ de Halilhodzic, ce qui nécessite un travail psychologique particulier qui devrait être mené par le président de la FAF qui devra préparer le terrain au nouveau coach. En plus, Gourcuff devra être clair avec ses joueurs et leur avouer que la CAN est une toute autre histoire et qu'il faudra donc remettre les compteurs à zéro et ne pas penser qu'ils ne sont pas en droit de se remettre en question après le bon parcours au dernier Mondial.

A. M.

USM Alger

Le gardien Zemmamouche dispensé du stage de Turquie

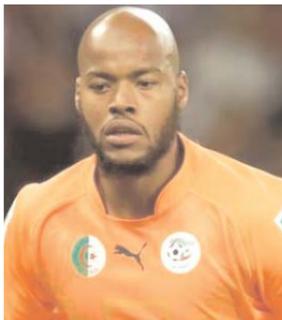
Le gardien international de l'USM Alger, Mohamed-Amine Zemmamouche, a été dispensé du stage de préparation d'intersaison, prévu du 9 au 21 juillet en Turquie, pour qu'il puisse profiter de quelques jours de vacances avant la reprise, a appris mardi l'APS auprès du club usmiste. Ce joueur vient, en effet, de rentrer du Brésil, où il a participé au Mondial-2014 avec les «Verts», ce qui l'a privé de repos pendant tout le mois de juin. Donc, en guise de compensation, le club a décidé de le dispenser du prochain stage en Turquie, ce qui ne devrait pas pénaliser le joueur pour autant, car déjà compétitif grâce à la bonne préparation effectuée avec l'équipe nationale. Zemmamouche sera remplacé par Mohamed Réda Younés, le gardien de la catégorie U21 du club, qui prendra donc part à ce stage estival aux côtés de Mourad Berrefane et Abdennour Merzouki. Le départ des Rouge et Noir à Istanbul est prévu mercredi en fin de matinée (11h30). La veille



de leur embarquement pour Istanbul, les Usmistes devaient effectuer une dernière séance d'entraînement, vers 23h00, au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Mais pour une fois, les camarades du capitaine Nasreddine Khoualed, habitués à un rythme biquotidien depuis l'entame de la préparation, se contenteront d'une seule séance d'entraînement, le coach Hubert Velud ayant évité de clôturer le 2^e cycle de préparation par un programme trop chargé.

CSKA Sofia

Raïs M'bolhi intéresse le FC Porto



Le gardien de but international algérien Raïs M'bolhi, auteur d'une excellente Coupe du monde au Brésil, est dans le viseur du FC Porto, Premier League portugaise, rapporte les médias bulgares. Selon la même source, des négociations sont en cours entre son club employeur, le CSKA Sofia et le FC Porto, pour un transfert imminent. Véritable globe trotter car il a déjà joué en France, en Ecosse, en Grèce ou encore au Japon, M'bolhi (28 ans) pourrait découvrir le championnat du Portugal où

évoluent plusieurs internationaux algériens à l'instar de Nabil Ghilas, Islam Slimani et Rafik Halliche. M'bolhi a séduit beaucoup de grands clubs lors du Mondial-2014 qui reste le meilleur des tremplins dans une carrière de footballeur. Héroïque contre la Belgique, la Russie et surtout face à l'Allemagne, le portier algérien verra sa valeur financière monter en flèche. Avant la Coupe du monde, la valeur de l'international algérien était estimée à 500 000 euros, et elle serait au moins 10 fois plus élevée aujourd'hui.

Ligue des champions (phase de groupes-4^e J.) Ahly Benghazi-ESS le 27 juillet à 22h

Le match devant opposer la formation libyenne du Ahly Benghazi à l'équipe algérienne de l'ES Sétif comptant pour la quatrième journée de la Ligue des champions africaine aura lieu le dimanche 27 juillet à 22h00, a indiqué la

Confédération africaine de football (CAF). Au match aller disputé le 7 juin au stade 8-Mai 45 à Sétif, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). L'autre match du groupe B mettra aux prises le CS Sfaxien à l'ES Tunis le samedi 26 juillet à 22h00. A l'issue de la 3^e journée de compétition, l'ES Sétif est en tête du groupe B avec 5 points. Le CS Sfaxien partage la deuxième place avec Ahly Benghazi (4 points). L'ES Tunis ferme la marche (3 pts).

Club Africain

Djabou ne sera pas bloqué

Les dirigeants du Club Africain, évoluant en Championnat professionnel de Tunisie, ne devraient pas bloquer le transfert de notre joueur international, Abdelmoumène Djabou qui est contacté par des clubs européens.

Par Anouar M.

«Le Club Africain ne s'opposera pas à la volonté du joueur Abdelmoumène Djabou de partir, si c'est son désir», a déclaré le président du club tunisien, Slim Riahi, lors d'une conférence de presse tenue récemment à Gammarth, pour l'annonce des dernières nouvelles concernant son club en vue de la saison 2014-2015. En raison de sa bonne prestation avec la sélection nationale algérienne lors de la Coupe du Monde qui se poursuit au Brésil, Djabou est pisté par plusieurs clubs, notamment, l'Olympique de Marseille, Lille ou encore Rennes (France), rapporte mardi le journal L'Equipe. Le joueur avait affirmé qu'il a été aussi contacté par des clubs turcs, sans donner aucune autre indication. Lors de la même conférence de presse, le président du Club



Djabou devrait pouvoir opter pour un club européen

Africain a annoncé l'engagement officiel du Français Daniel Sanchez à la tête de la barre technique du club pour un contrat de deux ans, en remplacement de Mondher Kebaier. Côté recrutement, le club tunisien a présenté les treize nouvelles recrues dont l'Algérien Hichem Belkaroui et trois Ghanéens, qui viendront renforcer les rangs de l'équipe pour la nouvelle saison. «Le dossier des recrutements n'est pas encore clos et le Club Africain est à la recherche d'un attaquant de haut niveau», a ajouté Slim Riahi, précisant à ce propos que trois

attaquants figurent déjà sur les tablettes du club. «La décision finale sera prise avant le coup d'envoi de la saison 2014-2015 afin de garantir les meilleures conditions de succès au nouveau staff technique lors de la prochaine saison», a-t-il précisé. Par ailleurs, Slim Riahi a confirmé sa candidature à un nouveau mandat à la tête du Club Africain, lors de l'assemblée générale électorale prévue cet été, soulignant sa volonté d'achever le projet qu'il a entamé depuis deux ans avec le club.

A. M.

Christian Gourcuff

«La sélection a besoin d'un autre attaquant en pointe»

Le technicien français Christian Gourcuff, pressenti au poste de sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, a estimé que les Verts ont besoin d'un deuxième attaquant de pointe à l'avenir pour être plus percutants, rapporte mardi le site Africatopsports.com.

«L'animation offensive des Verts est vraiment excellente. J'ai vu de très belles choses mais je pense qu'il manque un autre attaquant de pointe. Les occasions ratées sont nombreuses et ce n'est pas normal que l'Algérie rate autant d'occasions», a analysé l'ancien entraîneur de Lorient, qui avait assisté aux matches de l'Algérie au Mondial-2014 brésilien en tant qu'«invité» de la



Fédération algérienne de football (FAF). «Dans un match, il faut marquer des buts, c'est pour cela que l'Algérie n'a pas battu l'Allemagne. S'il y avait eu un autre attaquant de

pointe, les Verts se seraient imposés», a-t-il estimé. Christian Gourcuff aurait laissé entendre qu'il penserait mettre deux joueurs au lieu d'un, à la pointe de l'attaque.

Selon la presse, il s'agirait d'Ishak Belfodil qui, après avoir connu la Ligue 1 française, évolue actuellement en Serie A italienne.

Belfodil n'avait pas été retenu par l'ex-sélectionneur des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic, parmi les 23 joueurs sélectionnés pour prendre part à la coupe du Monde au Brésil, où l'Algérie avait réussi l'exploit historique de passer aux 8^e de finale, avant d'être freinée dans son élan par l'Allemagne (2-1 après prolongation).

Tunisie

Kaddour Beldjilali opte pour l'ES Sahel

Le meneur de jeu de la JS Saoura (Ligue 1 algérienne de football) Kaddour Beldjilali, s'est engagé officiellement avec l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie) pour quatre ans, a annoncé mardi le club de Sousse sur son site officiel. «Au bout d'après tractations avec son club, la JS Saoura, le transfert du

milieu de terrain, Beldjilali, s'est concrétisé aujourd'hui par la signature d'un contrat de 4 ans en faveur du club phare du Sahel tunisien», a écrit la même source. Beldjilali (25 ans) avait rejoint la JS Saoura en 2011, après un passage en demi-teinte du côté de l'USM Blida (L2).

Mais à son arrivée au club de Béchar (sud algérien), il a retrouvé ses sensations, ce qui lui a d'ailleurs valu une convocation en équipe nationale des joueurs locaux.

Un renfort qualitatif donc pour la ligne médiane de l'Etoile, surtout qu'en plus d'être un bon dribbleur et un fin passeur, Beldjilali est aussi un bon



tireur de coups francs. L'ex-Bécharois rejoint ainsi son compatriote Baghdad Bounedjah, sacré meilleur joueur du championnat tunisien 2013-2014 avec 14 réalisations et avec lequel il devrait former un tandem de très grande classe, selon la presse tunisienne. L'Etoile du Sahel est

sans doute le plus «Algérien» des clubs tunisiens de football, car ayant déjà accueilli plusieurs joueurs parmi les compatriotes de Bounedjah et Beldjilali. Le plus connu de tous est sans doute Billel Dziri, l'ex-capitaine emblématique de l'USM Alger.

L'ES Sahel a même le mérite d'avoir formé quelques joueurs algériens depuis leur plus jeune âge, à l'image des frères Dehar, notamment Merouane, qui a joué l'an dernier au CRB.

Ph. > DR.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Université

65 % des nouveaux bacheliers ont procédé à leur préinscription

LE NOMBRE des nouveaux bacheliers ayant procédé à leur pré-inscription pour la prochaine rentrée universitaire, a atteint 146 088, soit un taux de 64,95 % du nombre global des bacheliers (224.923), a-t-on appris mercredi auprès de l'École supérieure d'informatique (ESI). Selon la même source, l'étape d'introduction des vœux, actuellement en cours, a permis à 213 672 nouveaux bacheliers de procéder aux signatures, soit 95 % du nombre global des bacheliers. Le taux de préinscrits pour la prochaine rentrée universitaire avoisinait mardi les 20%, avait indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki. Mebarki avait affirmé, lors du lancement des préinscriptions, dimanche, que le mode d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers via Internet «s'est révélé efficace et a permis d'assurer l'équité sur la base du mérite». Une fois la phase de préinscriptions terminée, le traitement des fiches de vœux des nouveaux bacheliers (du 12 au 20 juillet) se fera en fonction des moyennes obtenues et sera suivi des recours jusqu'au 26 juillet. Les inscriptions définitives sont prévues du 2 au 7 août. O.B.

Vainqueur du Tour de France 2013

Abandon du Britannique Froome



LE BRITANNIQUE Chris Froome, vainqueur du Tour de France 2013, a abandonné après avoir chuté une seconde fois mercredi dans la 5^e étape du Tour cycliste entre Ypres (Belgique) et Arenberg (France). Froome, qui était déjà tombé mardi, s'est arrêté avant d'aborder le premier secteur pavé, et a pris place dans une voiture de son équipe Sky. Froome a chuté une première fois, une trentaine de kilomètres après le départ de Ypres, sur une route rendue très glissante par la pluie. Au 85^e kilomètre de cette étape longue de 152,5 kilomètres, le vainqueur

sortant a chuté une nouvelle fois et a été apparemment touché au bras droit, avant de monter à l'arrière d'une voiture de son équipe. Froome, 29 ans, était le grand favori de la course. Deuxième du Tour 2012 derrière son compatriote Bradley Wiggins, le Kényan blanc (il est né à Nairobi) a connu toutes sortes d'ennuis depuis le début de la saison. Des problèmes de dos (février-mars), une infection pulmonaire (avril), puis une chute au Dauphiné (juin) ont contrarié son approche du Tour 2014 qui s'est arrêté pour lui ce mercredi du côté de Bouvines.

Un programme d'animation varié pour le ramadhan à Oran Foot, échecs et... matreg

LA DIRECTION de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran a établi, dans le cadre de l'animation sportive pour le mois de ramadhan, un programme riche et varié comprenant plusieurs concours et tournois sportifs à travers les quartiers d'Oran et les communes de la wilaya. Parmi ces manifestations sportives, le traditionnel tournoi de sport de proximité «ramadhan foot», en collaboration avec l'association sportive «La Radiouse», au niveau du mini complexe de cette association à Hai El-Othmania. Des concours de jeux d'échecs, billard et baby-foot pour jeunes auront lieu également au niveau de la maison de jeunes de hai «El Yasmine» d'Oran, ainsi que des démonstrations d'arts martiaux en capoeira et full contact et des concours de dessin. Parmi les autres activités d'animation et les jeux de société, la pétanque et le sport traditionnel «matreg» continuent de drainer beaucoup d'adeptes et la grande foule ces dernières années dans plusieurs importantes agglomérations de la wilaya et places publiques. Les soirées de ramadhan seront également marquées à Oran par des activités folkloriques pour les jeunes «ghaïta» et «karkabou», des représentations théâtrales et autres soirées musicales.

Yanis T.

LE BRÉSIL BATTU 7 BUTS À 1 PAR L'ALLEMAGNE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Le ministère de l'Agriculture s'oppose à une zone industrielle

■ La demande de Tizi Ouzou concernant ce dossier n'a pas abouti poussant ainsi les élus de cette même APW à lancer des discussions pour tenter de trouver des solutions de rechange.

Par Hamid M.

Le ministère de l'Agriculture s'est opposé à l'implantation d'une zone industrielle à Tizi Ghennif et Draâ El Mizan dans la wilaya de Tizi Ouzou compte tenu du statut de terres à haute potentialité agricole dudit site avons nous appris auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Ainsi, la demande de Tizi Ouzou concernant ce dossier n'a pas abouti poussant les élus de cette même APW à lancer des discussions pour tenter de trouver des solutions de rechange. Une réunion présidée par le P/APW, Haroun Hocine au eu

lieu la semaine écoulée en présence des élus APW, des P/APC de Tizi Ghennif et de Draâ El Mizan, des chefs des daïra des deux communes, des directeurs de l'exécutif concernés, à savoir le directeur des domaines, celui des services agricoles ainsi que le représentant de L'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) Tizi Ouzou et celui de la Direction de l'énergie et des mines.

Les différentes parties concernées par ce projet se sont entendues pour saisir le ministère de l'Agriculture ainsi que de travailler pour lever cette dernière réserve émise par le ministère de l'Agriculture.

Comme ils ont réaffirmé leur engagement pour faire aboutir ledit projet.

H. M.

Désert d'El-Borma (Ouargla) Deux personnes meurent de déshydratation

DEUX travailleurs (algériens) d'une société étrangère basée à Hassi Messaoud (Ouargla) ont trouvé la mort par déshydratation dans le désert de la commune-daïra d'El-Borma, située à 400 km de Hassi-Messaoud, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile. Les corps sans vie des deux travailleurs, partis en mission depuis deux jours et n'ayant depuis pas donné signe de vie, ont été retrouvés mercredi à une distance de 5 à 10 km de leur véhicule, a-t-on précisé. Les premières constatations font état du décès de ces deux personnes par déshydratation, et les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Hassi-Messaoud. Une enquête a été ouverte par les instances compétentes pour déterminer les circonstances exactes de cet incident.

Hani Y.

Des jeunes bloquent la rue de la liberté à Béjaïa Ils ont manifesté contre la saisie de produits à un marchand

LA RUE de la Liberté du centre-ville de Béjaïa a été fermée à la circulation deux heures avant le f'tour, lundi dernier. Cette action a été menée par des jeunes du quartier qui dénonçaient l'intervention de la police qui a saisi la marchandise d'un commerçant informel. Les manifestants ont exigé la restitution «immédiate» de la marchandise. Les protestataires estiment que

le «marchand ne faisait que gagner sa vie en vendant des produits domestiques au lieu de voler». D'autres estiment qu'il faille mener ce genre d'action pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans la ville avec l'apparition de marchés durant ce mois de ramadhan. «Il faut éradiquer ce genre de commerce qui gêne les piétons et la circulation», disent d'autres. H.C.